**[61:E:3]**

**Ordonnance**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE MOTION, présentée par [*nom*], en vue d'obtenir une ordonnance en autorisation d'interroger [*nom*], a été entendue sans jury aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

APRÈS AVOIR LU l'avis de motion et l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, et après avoir entendu les plaidoiries des avocats de [*nom*] et de [*nom*],

1. LE TRIBUNAL ORDONNE que [*nom*] se présente en personne à un interrogatoire effectué par le liquidateur des biens de la société [*dénomination sociale*] Limitée concernant les opérations, les activités et les biens ce cette dernière, conformément à l'art. 230 de la *Loi sur les sociétés par actions*, L.R.O. 1990, chap. B.16;

2. LE TRIBUNAL ORDONNE que l'interrogatoire ait lieu après qu'un avis de sept jours aura été donné à [*nom*] et qu'une indemnité de présence de ... $ lui aura été versée et il ordonne que cet interrogatoire soit tenu dans la ville de ... pendant la semaine du [*date*];

3. LE TRIBUNAL ORDONNE que la signification de l'avis et le versement de l'indemnité de présence susmentionnés pourront être valablement effectués en remettant cet avis et cette indemnité de présence à Mes [*noms*], les procureurs dudit [*nom*], à leur cabinet situé au ... rue ..., dans la ville de ....;

4. LE TRIBUNAL ORDONNE qu'il n'y ait aucune ordonnance concernant les dépens de la présente motion.

greffier local,

Cour de l'Ontario (Division générale)